



**ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS**

www.osar.ch

Rapport annuel 2017



**Nouvelle procédure d'asile: un suivi
étroit pour la mise en œuvre** Pages 2 et 3

**Source d'inquiétude sur le
règlement Dublin** Page 4

**Des formations destinées à un
public varié** Page 7

Presque une famille Page 9

L'exil n'est pas un voyage de plaisance
Page 11



Chères lectrices, chers lecteurs,

Malgré une baisse du nombre de demandes d'asile en 2017 (18088 contre 27207 en 2016), les personnes réfugiées restent aujourd'hui encore extrêmement vulnérables. Ce recul des demandes est le résultat de la politique de cloisonnement que mène l'Europe en Afrique du Nord, en finançant la surveillance des côtes libyennes. Cette forme de sous-traitance de la question de l'asile présente un coût élevé pour les personnes réfugiées. Des milliers d'entre elles, entassées dans des camps en Libye, sont exposées à des violations graves des droits humains. C'est pourquoi l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) exige la fin de cette politique et la mise en place de voies de passage légales. La possibilité de déposer une demande d'asile est et reste un droit fondamental.

En Suisse, si les débats en 2016 concernaient avant tout la restructuration de la procédure d'asile, en 2017, ils ont porté davantage sur l'amélioration des chances d'intégration des personnes réfugiées. Par son expertise juridique, son offre de formations et les événements qu'elle a organisés, l'OSAR a contribué à la sensibilisation de l'opinion publique. Sur la base d'une nouvelle stratégie, elle a pu définir des objectifs clairs. Outre son investissement approfondi pour l'amélioration des conditions-cadres à l'intégration, pour l'assurance-qualité tout au long de la procédure d'asile et pour la défense juridique des personnes en quête de protection, elle entend poursuivre avec un engagement renforcé son mandat dans les domaines du transfert de connaissances et de la sensibilisation et lancer en outre des projets innovants dans le domaine de l'asile.

Dans le rapport annuel 2017, il est précisé comment l'OSAR entend atteindre ces objectifs en tant qu'experte et en tant qu'organisation faitière des organisations suisses actives dans le domaine de l'exil et de l'asile. Elle compte pour ce faire notamment mener un travail de fond ou mettre sur pied des activités susceptibles d'avoir un impact sur le grand public.

Diana Rüegg
Présidente du comité



L'OSAR intervient dans le centre test de Zurich afin d'assurer une procédure d'asile équitable. © OSAR

Nouvelle procédure d'asile

Un suivi étroit pour la mise en œuvre

Au printemps 2019, la Confédération mettra en œuvre la nouvelle procédure d'asile accélérée. Celle-ci contient une protection juridique complète pour les personnes en quête de protection. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'est engagée pour que l'ordonnance d'application prenne en compte les besoins des personnes réfugiées.

Le 5 juin 2016, le peuple suisse a accepté en votation la restructuration du domaine de l'asile. L'OSAR s'est investie, dans le cadre de l'élaboration de l'ordonnance d'application, pour qu'il soit tenu compte des besoins des personnes en quête de protection. D'entente avec ses organisations membres et d'autres organisations impliquées, elle s'est dans un premier temps engagée le 5 mai 2017 pour que l'hébergement au sein des 18 nouveaux centres fédéraux soit organisé de la manière la plus ouverte possible. Ces centres ne doivent pas offrir des conditions d'hébergement analogues à des centres de détention et il importe impérativement de respecter la durée de séjour maximale prévue de 140 jours. À l'instar des représentant-e-s juridiques, du personnel aumônier et du personnel médical, les parents et les acteurs de la société civile devraient également avoir accès aux centres. Il

convient de lever les obstacles aux rencontres et aux échanges. Les personnes au bénéfice de droits particuliers, comme les familles et les mineur-e-s, devraient disposer de locaux séparés et d'un accompagnement à part entière.

Encore des zones d'ombre

Dans un deuxième temps, le 30 novembre 2017, l'OSAR a pris position sur la protection juridique et la localisation des centres. Elle s'est ainsi montrée critique concernant le déroulement de la procédure tel que prévu par la Confédération. En effet, celle-ci a proposé des délais beaucoup trop serrés pour la représentation juridique durant les différentes étapes de la procédure. Ainsi, les représentant-e-s bénéficient de délais trop courts – parfois de seulement 24 heures – qui ne leur permettent pas de réagir comme ils le souhaiteraient. L'OSAR a



Interview

«La qualité de la procédure est décisive pour son succès»

La population a accepté en juin 2016 la révision de la loi sur l'asile proposant une accélération de la procédure d'asile ainsi qu'une protection juridique complète. Dès le printemps 2019, la procédure d'asile se déroulera de manière décentralisée dans six régions différentes. Depuis 2014, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) est déjà impliquée avec des partenaires dans un projet-pilote à Zurich. La procédure d'asile y est testée. Au mois de novembre 2017, elle a en outre reçu le mandat pour les centres tests à Boudry et Giffers sous la direction de Caritas. Miriam Behrens, directrice de l'OSAR, en dresse le bilan et se tourne vers l'avenir.

ici souligné qu'il était possible de prévoir une marge de manœuvre plus importante, sans pour autant mettre en péril l'accélération de la procédure et la durée maximale prévue de 140 jours. La transition entre la procédure accélérée et la procédure d'asile élargie semble être réglée de manière lacunaire. Le passage de la protection juridique du centre fédéral aux bureaux cantonaux de consultation juridique n'est pas défini de manière suffisante dans le projet, pas plus que son financement. La protection des requérant-e-s d'asile durant la procédure élargie n'est donc pas garantie de manière satisfaisante. Enfin, l'OSAR a constaté qu'il est nécessaire de disposer d'une coordination entre les acteurs de la protection juridique dans les centres fédéraux et les bureaux cantonaux de consultation juridique, afin de garantir une pratique uniforme.

Un premier signal positif

La procédure de consultation se prolongera encore au-delà de 2017. Toutefois, le Conseil fédéral a déjà refusé le 20 décembre 2017 des propositions de lieux d'hébergement situés en périphérie. Il a donc offert les conditions idéales pour que soit mis en place un hébergement bien connecté aux transports publics et proche de la population. Début 2018, le Département fédéral de justice et police a réglementé d'autres questions importantes dans un projet d'ordonnance sur l'hébergement dans les centres fédéraux. Dans ce cadre-là, l'OSAR s'engage également pour que soient pris en compte les besoins des personnes requérantes.

 Restructuration du domaine de l'asile:
bit.ly/1rqEfLK



Quels sont les bénéfices de la nouvelle procédure d'asile pour les personnes requérantes?

D'emblée, elles bénéficient d'une protection juridique complète et gratuite. L'équité et l'équilibre de la procédure d'asile sont ainsi garantis. Avant le début de la procédure déjà, les personnes en quête de protection sont informées de manière complète de leurs droits et devoirs ainsi que des chances de succès de leur demande d'asile. L'accompagnement juridique professionnel ainsi offert permet d'identifier leurs besoins et de traiter leurs questions ouvertes rapidement.

Quels sont les plus grands défis à relever afin que la nouvelle procédure d'asile puisse se dérouler avec succès?

Afin de disposer d'une procédure crédible, il importe de garantir une procédure uniforme sur l'ensemble de la Suisse. La mise sur pied de standards de qualité contraignants pour les représentant-e-s juridiques, les conseillères et les conseillers et les interprètes apparaît décisive pour assurer le succès de la révision de la loi sur l'asile. Le Secrétariat d'Etat aux migrations est ici mis à contribution: il doit créer les bases nécessaires et définir les profils requis.

Quel bilan tirez-vous du nouveau centre fédéral d'attente et de départ à Embrach, venu s'ajouter au projet-pilote de Zurich le 1^{er} mars 2017?

En collaboration avec nos partenaires du centre test de Zurich, nous avons mis en place avec succès un service de consultation pour les personnes requérantes à Embrach. Le 1^{er} janvier 2018, celui-ci a été complété par une représentation juridique. Les personnes requérantes doivent pouvoir bénéficier dans tous les centres d'un accès à une protection juridique complète et indépendante des autorités.

Que fait l'OSAR dans ces projets-pilotes?

L'OSAR fait partie de la nouvelle protection juridique. Son mandat comprend l'assurance-qualité, dont l'introduction et la formation continue spécialisée des représentant-e-s juridiques et des conseillères et conseillers. L'OSAR assure le travail juridique de fond ainsi que le travail de recherche pour les bureaux de consultation juridique et offre, dans les domaines du droit et de l'analyse-pays, informations et conseils aux avocat-e-s des personnes requérantes. En outre, elle gère les données, met sur pied les rapports pour les autorités et élabore pour les personnes requérantes les brochures d'information et un film en 18 langues sur la nouvelle procédure.

Depuis le mois d'avril, l'OSAR est également impliquée dans les centres tests de Boudry (Neuchâtel) et de Giffers (Fribourg). En quoi ces centres se distinguent-ils de celui de Zurich?

Le 1^{er} avril 2018, l'OSAR assume pratiquement les mêmes tâches qu'à Zurich dans le cadre du projet-pilote en Suisse romande. Elle collabore toutefois avec d'autres partenaires. La direction du centre à Boudry est assurée par Caritas. Le projet-pilote en Suisse romande offre pour la première fois la possibilité de comparer la mise en œuvre de la nouvelle pratique dans deux régions différentes. Cela contribue à l'assurance-qualité.

Protéger, conseiller et s'engager

1075
demandes



Parmi les nombreuses demandes juridiques quotidiennes, 25 d'entre elles ont été traitées par lettre, environ 650 par e-mail et quelque 400 par téléphone.

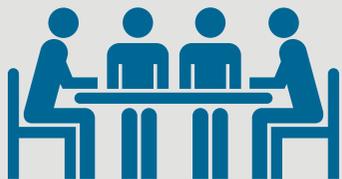
459 renseignements



sur plus de 50 pays

Le département Protection a fourni plus de 400 renseignements sur des cas particuliers, a publié 40 recherches rapides, ainsi que 19 rapports-pays sur plus de 50 pays.

14 278 auditions



Conformément à l'article 3 de la Loi sur l'asile, outre une collaboratrice ou un collaborateur des autorités, une personne représentant les œuvres d'entraide est présente en qualité d'observatrice neutre lors de la seconde audition des requérant-e-s d'asile. L'OSAR forme ces personnes et coordonne leurs interventions afin d'assurer une procédure d'asile équitable.

Europe

Source d'inquiétude sur le règlement Dublin

En 2017, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a exprimé ses craintes concernant l'application du règlement Dublin et a fait preuve d'un engagement actif.

Au sein de l'Union européenne, la réforme du régime d'asile européen commun (RAEC) fait débat. En tant que membre du Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE), l'OSAR dispose d'un large réseau au niveau européen. Elle observe attentivement les discussions à Bruxelles.

Mettre fin au renvoi vers l'Italie des personnes vulnérables

Comme au cours des années précédentes, l'Italie a représenté pour la Suisse le principal pays pour les transferts Dublin en 2017. Avec 981 transferts sur un total de 2297 en provenance de Suisse (soit quelque 43%), l'Italie devance l'Allemagne (631 transferts) et la France (168 transferts). C'est pourquoi les recherches sur les conditions d'accueil en Italie pour les personnes requérantes d'asile ont à nouveau représenté l'une des priorités du travail de l'OSAR au niveau européen.

En collaboration avec le Danish Refugee Council (DRC), l'OSAR a mis en place un projet de surveillance visant à documenter la situation des personnes ayant fait l'objet d'un transfert d'un pays européen vers l'Italie. Les premiers résultats ont été publiés en février 2017 dans le rapport intitulé «Is mutual trust enough? – The situation of persons with special reception needs upon return to Italy.» Ce rapport qui met l'accent sur les familles montre les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes transférées en Italie et conforte l'OSAR dans l'idée qu'il faut cesser les transferts de personnes vulnérables vers l'Italie. Ce projet sera poursuivi en 2018.

Arrêt des transferts vers la Hongrie

L'OSAR exige de renoncer aux transferts vers la Hongrie. Le «système d'asile» hongrois a été largement vidé de sa substance. L'organisation Hungarian Helsinki Committee (HHC), reliée à l'ECRE informe régulièrement l'OSAR des conditions désastreuses qui



Les personnes en quête de protection marchent le long de la clôture à la frontière serbo-hongroise. L'Europe se barricade toujours plus, ce qui rend le droit à la protection de plus en plus inaccessible.
© Keystone/Darko Dozet

règnent dans les containers de la zone dite de transit, près de la frontière serbe, où les requérant-e-s d'asile (à la seule exception des mineur-e-s non accompagnés de moins de 14 ans) doivent séjourner depuis le printemps de l'année dernière. L'OSAR a déjà réclamé en septembre 2015 le renoncement des transferts Dublin vers la Hongrie. Elle a renouvelé cette exigence en mars 2017, estimant que les autorités devaient traiter les demandes d'asile dans tous les cas de transfert Dublin potentiel vers la Hongrie.

Pour une interprétation moins stricte du règlement Dublin

L'OSAR s'engage pour une application humaine de l'ordonnance Dublin III. Elle a par conséquent soutenu l'appel contre une application aveugle du règlement Dublin, signée par 33 000 personnes et 200 organisations et remise au Conseil fédéral en novembre 2017.

 Règlement Dublin: bit.ly/2i95lib

La consultation juridique, une orientation dans la jungle juridique

Elias, 16 ans, vient d'Érythrée. Il a déposé une demande d'asile en Suisse. Après avoir obtenu une admission provisoire à la fin de la procédure, il est allé rejoindre des parents éloignés en Hollande. Il y a déposé une nouvelle demande d'asile. En discutant avec lui, sa personne de confiance découvre qu'il a précédemment séjourné en Suisse. Elle appelle l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). La juriste au bout du fil lui explique quels sont les droits inhérents à une admission provisoire en Suisse. Elle peut lui indiquer les services compétents pour les mineur-e-s non accompagné-e-s dans les différents cantons et, dans le meilleur des cas, la mettre directement en contact avec la personne qui s'est occupée d'Elias. Grâce à

ces informations, la personne de confiance se fait une idée plus précise de la situation juridique d'Elias et trouve une solution pour lui avec son homologue suisse.

L'asile est un domaine compliqué, avec de nombreuses réglementations et de nombreuses entités impliquées: Confédération, cantons, communes, autres pays européens d'après le système Dublin. Pour pouvoir se retrouver dans cette jungle, les personnes concernées ont souvent besoin d'aide. C'est pourquoi l'OSAR propose deux après-midis par semaine une consultation juridique téléphonique tenue par l'un-e de ses juristes. Celle-ci répond à toutes les questions en lien avec le droit d'asile ou le droit des étrangers. Certaines lui sont adressées par des personnes en quête de protection

qui se trouvent déjà en Suisse. Parfois, elles lui sont adressées par courriel, par exemple depuis un camp de réfugiés au Kenya. Souvent, l'OSAR reçoit aussi des appels de particulières et particuliers, qui cherchent des renseignements pour un proche relevant du domaine de l'asile. Enfin, des services de consultation juridique, des avocat-e-s, des services d'aide sociale ou des gens travaillant dans des foyers pour requérant-e-s d'asile recourent également aux services de l'OSAR. Les juristes fournissent des renseignements juridiques d'ordre général et une première appréciation. Si un cas requiert des clarifications individuelles plus approfondies ou un recours, l'OSAR renvoie la personne au service compétent, souvent le service de consultation juridique du canton concerné. L'OSAR offre ainsi aux personnes en quête de protection une orientation dans le système d'asile suisse et contribue à clarifier leur situation juridique.

Consultation juridique téléphonique de l'OSAR

Tous les mardis et jeudis après-midi de 14h à 17h: 031 370 75 99

Améliorer le statut de l'admission provisoire

En 2017, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a poursuivi son engagement pour remplacer le statut de l'admission provisoire par un statut de protection stable et durable.

En Suisse, la guerre civile n'est pas considérée comme un motif valable pour obtenir l'asile. Les personnes déplacées par des conflits dans leur pays obtiennent généralement l'admission provisoire (livret F). Ce statut n'offre pas de perspectives d'intégration et conduit à une dépendance accrue à l'aide sociale. Pourtant, les personnes titulaires d'une admission provisoire restent durablement en Suisse. En 2017, 41 544 personnes étaient concernées. Leur intégration et leur participation à notre économie sont donc cruciales, d'où l'importance aux yeux de l'OSAR d'améliorer ce statut.

Au sein du Parlement, la révision du statut de l'admission provisoire, proposée dans un rapport du Conseil fédéral et adoptée dans une motion par le Conseil national, reste controversée. Ses partisan-e-s estiment que des mesures d'intégration durable faciliteraient l'accès au marché de l'emploi des personnes admises à titre provisoire et éviteraient à long terme la hausse des coûts de l'aide sociale. Ses opposant-e-s rejettent en revanche l'idée d'une meilleure intégration, refusant de reconnaître le besoin de protection. En tant qu'experte dans le domaine, l'OSAR a présenté en mars 2017 sa position

lors d'une audition auprès de la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N). Ses exigences reposaient sur la prise en compte des droits humains fondamentaux: faciliter pour les personnes admises à titre provisoire l'accès au marché de l'emploi, faciliter le regroupement familial, assouplir les restrictions touchant à leur liberté de mouvement et les placer sur un pied d'égalité avec les réfugié-e-s reconnu-e-s, leur besoin de protection étant équivalent. En juin 2017, la CIP-N se prononçait pour transformer le statut de l'admission provisoire en véritable statut de protection, ce que salua immédiatement l'OSAR. De son côté, la Commission des institutions politiques du Conseil des États a décidé de reporter l'examen de la motion du Conseil national et d'élaborer sa propre motion en janvier 2018. Pour l'OSAR, le rejet de la motion de la Chambre basse représente une atteinte grave aux droits fondamentaux de plus de 41 544 personnes.

 Admission provisoire: bit.ly/2nm2QA8

Priorités de l'analyse-pays de l'OSAR en 2017

La situation en Érythrée et en Syrie, la dégradation des conditions de sécurité en Afghanistan, ainsi que la situation des droits humains au Sri Lanka et en Turquie ont constitué les priorités du travail de l'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) en 2017.

Moyen-Orient

L'attention est restée focalisée sur la situation en Syrie. L'analyse-pays de l'OSAR a notamment publié à ce sujet un renseignement sur le recrutement forcé par l'armée arabe syrienne et les milices paramilitaires et un autre sur la thématique du retour. Elle a par ailleurs mené des recherches entre autres sur la situation à Alep et sur la persécution réfléchie.

Corne de l'Afrique

Marqué par un degré d'arbitraire élevé, le service national érythréen a fait l'objet d'un dossier thématique. En 2017, il a en outre été à nouveau question de la difficulté à obtenir des informations au sujet de l'Érythrée. Ainsi, il est toujours impossible de faire vérifier les informations du gouvernement érythréen par des sources indépendantes. D'autres recherches ont porté sur la situation en Somalie (crimes d'honneur, situation des femmes violées) et en Éthiopie (recrutement forcé par la police Liyu).

Afghanistan

La constante dégradation des conditions de sécurité dans toutes les régions du pays a été au cœur de la mise à jour de l'OSAR au mois de septembre. Les Talibans contrôlent toujours de vastes régions. Une série d'attentats visant la minorité chiite est à mettre sur le compte de «l'État islamique» (EI/Daesh). L'analyse-pays de l'OSAR a en outre analysé les soins psychiatriques, les menaces qui pèsent sur les journalistes et la pratique de la vendetta.

Sri Lanka

L'analyse-pays de l'OSAR a notamment répondu à une demande au sujet de la violence domestique dont les femmes tamoules sont victimes au Nord-Est du pays. Elle a relevé l'ampleur du phénomène et l'absence de protection étatique en la matière. Il faut en outre tenir compte du fait que le viol conjugal ne constitue pas un délit au Sri Lanka.

Turquie

L'analyse-pays de l'OSAR a publié entre autres une mise à jour de la situation en Turquie portant notamment sur les conditions de sécurité, sur le système judiciaire et sur la situation de plus en plus précaire des droits humains dans tout le pays, y compris dans les régions kurdes. Une autre mise à jour décrit les profils des personnes menacées, y compris les partisans présumés de Gülen et les gens soupçonnés de liens avec le PKK.

Pays des Balkans/Kosovo

Les possibilités de suivre un traitement médical au Kosovo, notamment pour des maladies psychiques, ont aussi été une priorité en 2017. En outre, l'analyse-pays de l'OSAR a analysé la garde des enfants au Kosovo, la situation des couples qui vivent ensemble contre la volonté de leurs familles, ainsi que la situation des non-voyant-e-s et des malvoyant-e-s.

 Pays d'origine: bit.ly/2mjrCQA



L'affiche «Glory to our martyrs» est visible partout en Érythrée. Pourtant, les Érythréen-ne-s sont nombreux à fuir le pays afin d'échapper au service militaire de durée indéterminée.

© Stéphanie Buret

L'analyse-pays en bref

L'analyse-pays de l'OSAR propose aux conseillères et conseillers juridiques des requérant-e-s d'asile des informations complètes et détaillées sur les pays d'origine. Ces documents constituent une base décisive dans la procédure d'asile concernant la qualité de réfugié, les obstacles au renvoi et la notion de vraisemblance. Ils sont très appréciés par les services de consultation juridique et les services et offices suisses et étrangers, qui en font abondamment usage.

En 2017, l'analyse-pays de l'OSAR a fourni des renseignements dans plus de 400 cas particuliers et publié 40 recherches rapides commandées dans le cadre d'une procédure, ainsi que 19 rapports plus fouillés sur plus de 50 pays.

Des formations destinées à un public varié

Pour répondre à l'intérêt croissant pour les thèmes de l'asile et de la migration, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a dispensé 199 formations continues dans 20 cantons en 2017. 6612 personnes y ont pris part.



En partenariat avec l'OSAR, Joséphine Niyikiza contribue à des activités de sensibilisation dans les écoles en livrant aux élèves son histoire d'exil. © OSAR

L'offre de formations de l'OSAR s'est déclinée en plusieurs modules thématiques afin de répondre aux attentes de différents publics. En 2017, 41% des formations de l'OSAR étaient destinées à des jeunes de moins de 18 ans et 59% à des adultes.

À travers 82 formations, l'OSAR a donné la possibilité à 3750 jeunes du primaire et du secondaire d'acquérir des connaissances géné-

rales sur l'asile en s'appuyant sur des méthodes variées et attractives. Outre les formations adressées aux jeunes, l'OSAR a fourni 98 formations continues aux professionnel-le-s du secteur social, de la sécurité et de l'administration publique. Plus de 2250 personnes ont entre autres été sensibilisées à la compétence trans-culturelle en milieu professionnel, au déroulement de la procédure d'asile, à la situation des

pays d'origine des personnes requérantes d'asile et à la notion de culture et de traumatisme.

En parallèle, trois formations étaient destinées à 209 professionnel-le-s du droit. Les thèmes de la vraisemblance de la qualité de réfugié et de la traite des êtres humains dans le contexte de la procédure d'asile, ainsi que les derniers développements du droit d'asile en Suisse ont été abordés. Dans le cadre de la restructuration du domaine de l'asile, l'OSAR a également lancé une formation pilote de cinq jours: ce cours propose une introduction aux fondements de la protection juridique et vise à préparer les représentant-e-s juridiques qui interviendront dans la nouvelle procédure.

«Notre travail de sensibilisation vise à favoriser la cohésion sociale entre les personnes qui sont arrivées par la voie de l'asile et la population suisse.»

Andres Guarin, coordinateur projets formation



Assurer une procédure d'asile équitable

Depuis 1968, l'OSAR est responsable de la formation des représentant-e-s des œuvres d'entraide (ROE). Avec les autorités, les ROE sont les seules personnes présentes à la seconde audition des requérant-e-s d'asile. Leur mission est de garantir de manière neutre l'équité de la procédure; ils ont ainsi le droit de poser des questions, de demander des clarifications et d'exprimer des objections. En 2017, l'OSAR a donné 16 formations à 402 participant-e-s, en leur procurant des informations générales sur les pays d'origine des requérant-e-s d'asile et sur les récents développements du droit.

Formation: bit.ly/22L3JPB

Sensibiliser, former et échanger



3750 personnes de moins de 18 ans, 2460 professionnel-le-s ainsi que 402 représentant-e-s des œuvres d'entraide ont participé aux formations de l'OSAR.



117 formations destinées aux adultes et 82 formations destinées aux jeunes de moins de 18 ans.



À travers ses formations, l'OSAR a touché de nombreux cantons en Suisse alémanique, romande et italienne.

Formation

Échange de savoirs spécialisés et rencontres personnelles

Dans un contexte politique défavorable aux personnes migrantes, le partage d'informations factuelles et les rencontres avec des personnes réfugiées ont constitué la clé du succès des formations 2017 de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR).

Quelles sont les raisons de fuir son pays? Quels sont les obstacles rencontrés par un-e réfugié-e dans son parcours d'exil? Comment se déroule une procédure d'asile en Suisse? Comment améliorer la communication et la collaboration avec une personne migrante en milieu professionnel? Quels sont les derniers développements du droit? C'est à ces questions que tentent de répondre les formations de l'OSAR, destinées à des jeunes, à des professionnel-le-s et au grand public.

Partager un savoir spécialisé

À travers diverses méthodes didactiques, l'OSAR transmet son savoir spécialisé tout en proposant des outils de compréhension sur les enjeux complexes du domaine de l'asile et de la migration. Le climat de confiance instauré rapidement par les collaboratrices et collaborateurs de l'OSAR encourage les participant-e-s à questionner de manière critique leurs valeurs, leur position et à partager leurs expériences. La réflexion personnelle, le développement de comportements adéquats et l'ajustement des pratiques sont ainsi recherchés à travers des exercices interactifs et participatifs. Les participant-e-s approfondissent

en outre leurs connaissances en matière d'asile et leur intérêt est renforcé.

Aller à la rencontre des autres

Outre ces aspects, l'OSAR mise sur les rencontres. Des personnes requérantes d'asile et réfugiées témoignent de leur exil et des obstacles liés à l'intégration en Suisse. Certaines activités offrent aussi la possibilité de découvrir des lieux habituellement fermés au public, comme la visite de foyers pour réfugiés. Cette approche permet de multiplier les échanges entre les individus et les communautés, de mieux appréhender le pluralisme dans la société et de renforcer le respect mutuel.

Un impact toujours plus grand

Plus de 6600 personnes ont suivi les formations de l'OSAR en 2017 et en ont parlé à leur entourage. L'effet multiplicateur qui en résulte contribue à une sensibilisation encore plus importante. Les évaluations positives recueillies auprès du public et des mandant-e-s, ainsi que les échos rencontrés dans les médias ont démontré l'exclusivité et le succès des cours.

Formation: bit.ly/22L3JPB



Jeu de rôle «Passages»: L'immersion dans la migration «forcée» facilite la compréhension des problématiques liées à l'exil. © OSAR

Presque une famille

Il y a deux ans, la famille Salzmann a accueilli Bassel Ataia, réfugié syrien de 21 ans, dans leur maison à St-Cergue dans le canton de Vaud. Les Salzmann et Bassel portent un regard très positif sur les deux années écoulées. Que s'est-il passé durant cette période?



Bassel Ataia partage le quotidien de la famille Salzmann depuis novembre 2015. Il s'exprime aujourd'hui parfaitement en français. © OSAR

Denise Salzmann s'est investie corps et âme pour Bassel depuis le début: «Je me suis engagée à le soutenir activement dans son intégration», explique-t-elle. Chaque jour, Bassel a amélioré son français et a découvert les us et coutumes d'une famille suisse. En peu de temps, il a réussi à se faire comprendre. Il a aussi appris à aimer la fondue, la raclette, les röstis et l'émincé, qui sont aujourd'hui parmi ses plats préférés.

Vers l'intégration professionnelle

La famille Salzmann a beaucoup soutenu Bassel dans la recherche d'une activité professionnelle qui corresponde à ses envies et à ses compétences. «Bassel a de très grandes compétences sociales, il communique avec assurance et exécute avec sérieux les tâches qui lui sont confiées. Cela nous a fait réaliser que le contact avec une clientèle et l'activité

de vendeur lui conviendraient bien», explique Bernard Salzmann. Le couple a activé ses relations afin de soutenir Bassel dans son intégration professionnelle, ce qui a débouché sur deux semaines de stage dans un magasin de sport. Durant sa formation, Bassel a fait

Bilan positif

À fin décembre 2017, l'OSAR a placé 111 personnes chez 87 familles (y compris les placements terminés). Durant l'année 2017, l'OSAR a mené une enquête auprès des familles d'accueil, de leurs hôtes et de ses partenaires cantonaux afin de tirer un bilan du projet. Les résultats sont positifs. L'apprentissage rapide de la langue, le renforcement des contacts avec la population suisse ainsi que l'amélioration du bien-être dans des logements autre que les centres

très bonne impression au sein de l'équipe, par son engagement proactif et son entregent. Le propriétaire du magasin a décidé de le garder et de lui proposer une place d'apprentissage de vendeur. Après seulement deux années avec sa famille d'accueil, la situation personnelle et professionnelle de Bassel Ataia est optimale. Il s'est familiarisé avec son nouvel environnement et est extrêmement motivé à avancer de manière autonome.

Mise en relation de familles d'accueil et de réfugié-e-s

La paix n'est malheureusement pas en vue en Syrie, un retour au pays n'est donc pas envisageable pour les Syrien-ne-s arrivé-e-s en Suisse. C'est pourquoi l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) œuvre à faciliter l'intégration dans la société suisse de personnes comme Bassel Ataia. Dans le cadre de son projet «Familles d'accueil», l'OSAR met en relation des personnes réfugiées et des privé-e-s qui souhaitent accueillir quelqu'un chez eux. La cohabitation améliore la compréhension de l'une et l'autre culture et facilite l'intégration des personnes réfugiées.

Projet «Familles d'accueil»: bit.ly/1LKyKg1

«Viser l'intégration, c'est offrir des perspectives d'avenir aux personnes réfugiées, diminuer les coûts de l'aide sociale et garantir une cohabitation harmonieuse entre les communautés.»



Feven Afeworki, collaboratrice du projet «Familles d'accueil»

pour réfugiés ont notamment été relevés par les personnes accueillies. Du côté des familles d'accueil, 84% d'entre elles se sont dites prêtes à renouveler l'expérience de la cohabitation. Pour répondre au besoin d'accompagnement et d'information des familles et des hôtes, l'OSAR organise régulièrement des rencontres dédiées à des thèmes tels que les traumatismes, la procédure d'asile ou l'intégration professionnelle.

Informer,
communiquer et
revendiquer



15 135 fans sur Facebook (9555 en allemand et 5580 en français) et 1850 sur Twitter (1473 en allemand et 377 en français) se tiennent informés des activités de l'OSAR via les réseaux sociaux.



«Des faits plutôt que des mythes»: en collaboration avec le Réseau suisse de jeunes chercheurs et chercheuses en études des migrations, l'OSAR a publié une fois par semaine un article en français et en allemand visant à déconstruire les mythes sur l'asile et la migration et éclairer le débat en s'appuyant sur des informations objectives.

355
affiches



Dans 20 villes de Suisse, la campagne «Last Minute: L'exil n'est pas un voyage de plaisance» a couvert toute la Suisse à travers l'affichage de 355 affiches et la projection d'un court-métrage sur écran numérique dans les gares de Berne, Lausanne et Zurich.

Communication

Des activités de sensibilisation du grand public

Les activités d'information de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'inscrivent au cœur de l'actualité suisse. Grâce à son expertise reconnue, l'OSAR a bénéficié d'une large couverture médiatique et a participé à plusieurs campagnes en 2017.

Travail auprès des médias

Avec plus d'une trentaine de communiqués de presse et une cinquantaine d'actualités, l'OSAR a sensibilisé et informé des centaines de journalistes sur des questions complexes en matière d'asile et de migration. L'OSAR a apporté des clarifications à la demande de journalistes, notamment sur le règlement de Dublin, l'admission provisoire, les statistiques en matière d'asile, les mineur-e-s non accompagn-e-s, la situation en Érythrée ou en Afghanistan.

Campagnes de sensibilisation

Sous le slogan «Last Minute: L'exil n'est pas un voyage de plaisance», l'OSAR a lancé sa campagne annuelle de sensibilisation dans le cadre des Journées du réfugié. Les affiches de la campagne ont été placardées dans plus de 20 villes en Suisse pendant qu'un court-métrage était diffusé sur écran numérique dans les gares de Berne, Lausanne et Zurich. Plusieurs manifestations ont en outre été organisées partout en Suisse à l'occasion de la Journée nationale du réfugié (17 juin 2017), du dimanche des réfugiés des Églises (dimanche 18 juin 2017) et de la Journée mondiale des réfugiés (mardi 20 juin 2017).

L'OSAR s'est aussi engagée auprès d'Amnesty International, du Collectif R, de Droit de rester Neuchâtel, de Solidarité sans frontières et de Solidarité Tattes afin de soutenir l'appel contre l'application aveugle du règlement Dublin. Cette coalition nationale entendait rappeler à la Suisse ses obligations de protection envers les enfants réfugiés et leurs familles, séparées à cause dudit règlement. L'Appel a récolté plus de 33 000 signatures et a été soutenu par plus de 200 organisations. Il a été remis à la Chancellerie fédérale à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre 2017.

Une communauté d'internautes toujours plus grande

La communauté d'internautes de l'OSAR a continué de croître tout au long de l'année. En 2017, l'OSAR a établi une présence régulière sur les réseaux sociaux et compte plus de 15 000 fans sur Facebook et 1850 sur Twitter, en plus des 5868 abonné-e-s à sa newsletter mensuelle. Ces derniers suivent les activités de l'OSAR depuis la Suisse, l'Allemagne, la Serbie, l'Autriche, le Luxembourg, le Liechtenstein, la Belgique, l'Italie, la Namibie, l'Irak, la Tunisie ou encore Singapour. Cette étendue géographique témoigne de la notoriété de l'OSAR au niveau européen et international.

Publications imprimées

Les publications imprimées tels que le magazine grand public «Planète Exil» et le magazine spécialisé «Asyl» transmettent quatre fois par année des informations de fonds à plusieurs milliers de lectrices et de lecteurs. En outre, le magazine «Infos Asyl» permet d'informer les donatrices et les donateurs sur les activités de l'OSAR en faveur des réfugié-e-s.



Journée du réfugié: un collaborateur de l'OSAR sensibilise aux droits des personnes requérantes d'asile à Lucerne. © OSAR

L'exil n'est pas un voyage de plaisance

Pour la Journée nationale du réfugié 2017, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a mis en avant la situation des personnes qui arrivent en Suisse en quête de protection, sous le slogan «L'exil n'est pas un voyage de plaisance».



L'affiche de la campagne «Last Minute: L'exil n'est pas un voyage de plaisance» a été placardée dans plus de 20 villes en Suisse.

En 2017 aussi, des rencontres personnelles avec des réfugié-e-s et des activités interculturelles ont été au cœur du travail de sensibilisation de l'OSAR. À travers plus de 80 événements réalisés en partenariat avec d'autres organisations et des centaines d'auxiliaires

bénévoles, celle-ci a offert à la population suisse la possibilité de s'entretenir avec des personnes en exil. À Bâle et à Lausanne, de nombreuses personnes ont participé à un exercice de simulation; elles ont ainsi pu se glisser un instant dans la peau d'une personne

en fuite et ressentir le stress psychique et physique inhérent à cette situation. Les médias ont enregistré leurs impressions avec sensibilité. Ils ont ainsi relayé auprès du grand public l'engagement de l'OSAR, qui milite pour des voies d'exil sûres et légales, ainsi que pour un renforcement de la collaboration transnationale au sein de l'Europe.

Des vidéos avec des histoires d'exil

«C'est seulement quand tu arrives dans un autre pays que tu commences à comprendre ta situation», explique le jeune Érythréen Mikele Zeray, qui a trouvé refuge en Suisse en 2014. Avec d'autres réfugié-e-s du Sri Lanka, d'Afghanistan, d'Irak, du Togo et du Rwanda, il a raconté sa fuite et son arrivée en lieu sûr dans une vidéo. Ces témoignages impressionnants ont suscité un bel écho sur le microsite de l'OSAR www.journeesdurefugie.ch, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Le département communication de l'OSAR a réalisé la campagne «Last Minute: L'exil n'est pas un voyage de plaisance» qui reprend des

«La protection des personnes réfugiées est ancrée dans la loi et n'est pas négociable. L'Europe doit prévoir davantage de voies d'accès sûres et légales afin d'assurer cette protection.»



Adriana Romer, juriste

éléments visuels de l'art suisse de l'affiche touristique des années 1930. Cet univers pictural stylisé, couplé à la dure réalité des personnes en fuite, produit un violent contraste. La campagne en faveur de la Journée nationale du réfugié 2018 s'inspire de ce langage figuratif pour thématiser le processus d'intégration après l'arrivée en Suisse.

🌐 Journées du réfugié: bit.ly/2mSCcky

L'OSAR organise la Journée nationale du réfugié depuis 1980. Cet événement de sensibilisation aux droits et préoccupations des réfugié-e-s en Suisse a toujours lieu le troisième week-end de juin. Il s'accompagne d'une campagne qui s'adresse au grand public.

Bilan

au 31 décembre

	2017 CHF	2016 CHF
ACTIFS		
Liquidités	11 406 287	11 637 274
Créances	1 386 425	1 387 228
Stocks	1	1
Actifs transitoires	31 480	13 203
Total des actifs circulants	12 824 193	13 037 705
Immobilisations corporelles	240 177	254 759
Immobilisations financières		
– Prêts à des réfugié-e-s	122 389	139 026
– Titres	1 305 403	1 238 609
Actifs immobilisés affectés		
– Avoirs en banque	708 806	756 077
– Titres	100 000	100 000
Total des actifs immobilisés	2 476 776	2 488 471
Total des actifs	15 300 968	15 526 176
PASSIFS		
Engagements à court terme	1 722 790	1 630 181
Passifs transitoires	179 855	56 020
Provisions à court terme	304 000	231 500
Total du capital étranger à court terme	2 206 645	1 917 701
Provisions à long terme	310 000	560 000
Total du capital étranger à long terme	310 000	560 000
Fonds de produits (avec affectation limitée)	687 241	714 341
Fonds de fondation	808 908	856 566
Total du capital (fonds à affectation déterminée)	1 496 149	1 570 907
Réserves de réévaluation	160 000	160 000
Capital libre généré	11 008 174	11 197 568
Capital lié (désigné) généré		
– Développement de l'organisation	120 000	120 000
Total du capital de l'organisation	11 288 174	11 477 568
Total des passifs	15 300 968	15 526 176

La révision des comptes annuels 2017 a été effectuée par Loephtien Maeder Treuhand AG à Ittigen. Le rapport de révision atteste la tenue régulière des comptes de l'OSAR, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 21.

Les comptes annuels détaillés et le rapport de révision des comptes peuvent être commandés au 031 370 75 75. Ils sont aussi publiés sur notre site web.



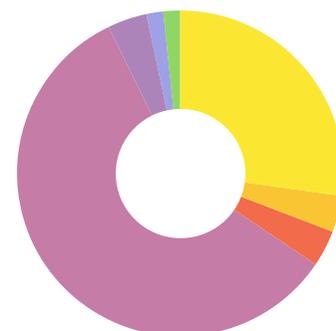
L'OSAR porte le label de qualité du ZEW, décerné aux organisations d'utilité publique qui utilisent les dons de manière consciencieuse et appropriée.

Compte d'exploitation

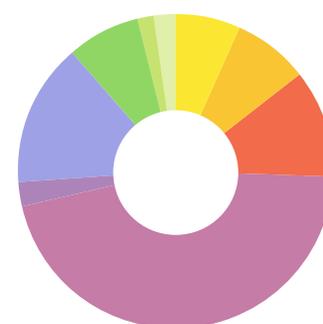
1^{er} janvier au 31 décembre

	2017 CHF	2016 CHF
Produits		
Produit des dons	4 005 814	5 567 094
Produit des mandats publics	6 736 911	6 055 696
Produit des prestations fournies	451 721	552 753
Total des produits	11 194 447	12 175 542
Charges		
Charges directes de projets		
Frais de personnel	3 636 379	3 260 069
Frais de matériel et de services	696 839	703 192
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	5 260 892	4 596 590
Frais d'entretien	380 709	377 531
Charges d'exploitation	106 170	128 287
Amortissements	49 186	41 413
Provisions	-192 851	27 327
Total des charges directes de projets	9 937 323	9 134 408
Charges de recherche de fonds		
Frais de personnel	259 614	263 435
Frais de matériel et de services	599 357	546 876
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	580	290
Frais d'entretien	46 575	30 252
Charges d'exploitation	5 569	11 975
Amortissements	1 302	1 478
Provisions	4 240	-5 153
Total des charges de recherche de fonds	917 236	849 152
Frais administratifs		
Frais de personnel	690 205	599 108
Frais de matériel et de services	24 047	1 268
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	80	80
Frais d'entretien	48 491	48 594
Charges d'exploitation	17 053	19 391
Amortissements	3 411	3 263
Provisions	11 111	-11 380
Total des frais administratifs	794 396	660 325
Résultat de l'activité opérationnelle	-454 509	1 531 658
Charges financières	-16 620	-18 524
Produits financiers	47 373	45 374
Correction de valeur	56 659	18 258
Produits immobiliers	102 946	102 946
Produits financiers et immobiliers	190 358	148 055
Résultat sans résultat des fonds	-264 152	1 679 712
Fonds affectés		
- Attribution à des fonds	-72 702	-54 918
- Produit de capital désigné	-3 226	-3 485
- Utilisation de fonds	150 686	135 386
Résultat des fonds	74 758	76 983
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation	-189 394	1 756 696
Proposition d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation		
- Attribution (-)/prélèvement (+) au capital libre généré	189 394	-1 756 696
- Attribution (-)/prélèvement (+) au capital lié (désigné) généré	0	0
Total d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation	189 394	-1 756 696
Résultat annuel après attribution/prélèvement	0	0

Origine des fonds



Utilisation des fonds



Tous les montants des comptes annuels 2017 ont été arrondis au franc suisse supérieur ou inférieur. Il peut donc y avoir des différences insignifiantes dues aux arrondis.

Protéger les réfugiés – Préserver la dignité humaine

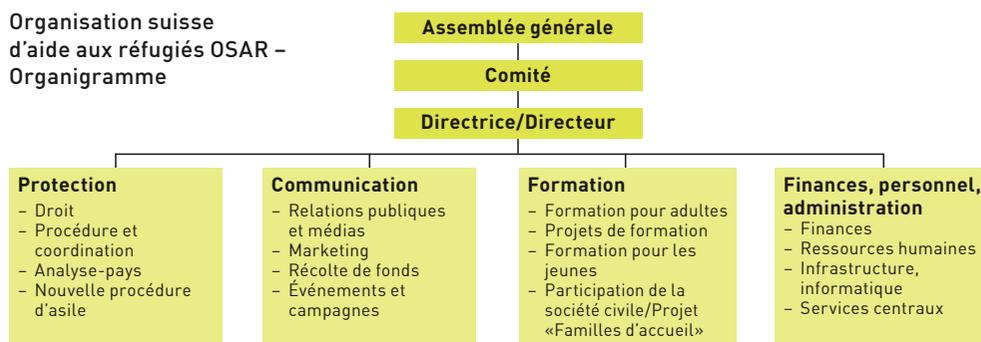
L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage pour la défense des intérêts des réfugié-e-s. L'OSAR se mobilise auprès de l'opinion publique et des autorités en faveur d'une politique d'asile humaine et juste, d'une procédure d'asile équitable et d'une protection juridique complète pour les requérant-e-s d'asile. Elle garde un œil critique sur les développements du domaine de l'asile, prend publiquement position et soumet au pouvoir législatif des propositions constructives dans le cadre des révisions régulières de la Loi sur l'asile. Elle accompagne les requérant-e-s d'asile à travers le régime juridique suisse et appuie leurs demandes par des recherches indépendantes sur la situation qui prévaut dans leurs pays d'origine. Sur mandat de la Confédération, elle coordonne la consultation et la représentation juridique pour les requérant-e-s d'asile dans le centre-pilote de Zurich, dédié à la procédure d'asile accélérée. Elle encourage l'intégration des personnes requérantes d'asile en organisant, dans le cadre du projet «Familles d'accueil» de l'OSAR, des hébergements privés dans les cantons de Genève, Vaud, Berne et Argovie.

L'OSAR facilite l'intégration professionnelle des réfugié-e-s en leur dispensant des for-

mations. Ses équipes de formation effectuent un travail d'explication et de sensibilisation dans les écoles, les lieux de formation et les paroisses. L'OSAR organise les Journées annuelles

Au 31 décembre 2017, l'OSAR employait 56 collaboratrices et collaborateurs pour un total de 42.65 postes à plein temps ainsi qu'une stagiaire. L'action de l'OSAR est

Organisation suisse
d'aide aux réfugiés OSAR –
Organigramme



du réfugié, le Symposium suisse sur l'asile ainsi que d'autres rencontres et journées spécialisées. Elle contribue à la sensibilisation des requérant-e-s d'asile, des spécialistes du domaine et d'autres personnes intéressées, à l'aide d'informations spécialisées, de publications papier, sur son site Internet et sur les réseaux sociaux.

Organisation faitière indépendante sur le plan politique et confessionnel, l'OSAR a été fondée en 1936 par treize organisations d'aide aux réfugiés. Protéger les réfugiés – Préserver la dignité humaine: ces principes guident son action quotidienne depuis plus de 80 ans.

L'OSAR en bref

L'OSAR est une organisation non gouvernementale opérant dans toute la Suisse. Le secrétariat central est situé à Berne. Elle dispose d'antennes à Lausanne, au Tessin et à Zurich. L'OSAR compte quatre départements: «Protection», «Formation», «Communication» et «Finances, personnel et administration».

financée par des dons privés, des fondations, des cantons et des communes ainsi que par des contributions de la Confédération.

Comité et organisations membres

Le comité de l'OSAR est composé de représentant-e-s de ses organisations membres. Il s'est réuni à dix reprises en 2017 lors d'assemblées ordinaires et a consacré ses séances supplémentaires à l'élaboration d'une nouvelle stratégie. La présidence du comité est assurée (depuis 2016) par Diana Rüegg de l'Union Suisse des Comités d'Entraide Juive. Les autres membres sont: Isabelle Bindschedler de Caritas Suisse, Lukas Flückiger de l'Armée du Salut suisse, Christine Heller de la Section suisse d'Amnesty International, Antoinette Killias de l'Entraide Protestante Suisse et Kim Schweri de l'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière.

L'OSAR détient le label de qualité ZEW, décerné aux organisations d'utilité publique pour la gestion consciencieuse des fonds qui leur sont confiés.



«Par la mise en réseau des professionnels, notre travail vise à améliorer et harmoniser la représentation légale et juridique des mineurs non accompagnés en Suisse.»

Tobias Heiniger, juriste

Impressum

Éditeur:
Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Weyermannsstrasse 10, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75, Courriel: info@osar.ch
Internet: www.osar.ch

CP Don: 10-10000-5

Tirage: 750 exemplaires
Rédaction: Karin Mathys (responsable)
Collaboration: Miriam Behrens, Michael Flueckiger, Alexandra Geiser, Anne-Kathrin Glatz, Barbara Graf, Seraina Nufer, Adriana Romer, Diana Rüegg, Ralph Schoen, Adrian Schuster

Traductions: Apostroph Bern AG,
Sabine Dormond, Montreux, Emmanuel Gaillard
Mise en page: Bernd Konrad, Berne
Impression: Rub Media AG, Wabern/Berne
Fabriqué à partir de papier 100% recyclé



© OSAR

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes et collectivités qui nous témoignent leur confiance en assurant un appui financier et idéologique au travail de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Les particuliers, élèves, corps enseignants, institutions, paroisses et synagogues, autorités, fondations et entreprises qui nous soutiennent peuvent compter sur le professionnalisme de l'OSAR. Nos projets sensibilisent un large public aux thèmes de la politique d'asile. Ils contribuent à garantir aux personnes requérantes d'asile une procédure équitable et à offrir aux personnes réfugiées la chance de prendre part à la vie économique, sociale et culturelle de la Suisse. Par notre travail, nous nous engageons jour après jour pour une Suisse solidaire.

Beaucoup d'organisations, d'entreprises et d'institutions, ainsi que des cantons et communes, ont soutenu l'OSAR par des contributions notables:

Bruba Immobilien Anstalt, Balzers
 Carl und Elise Elsener-Gut Stiftung, Ibach
 Canton des Grisons
 Canton de Schwyz

Commune de la ville de Soleure
 Diogenes Verlag AG, Zurich
 Dr. Georg und Josi Guggenheim-Stiftung, Zurich
 Ernst und Martha Huldi-Schönholzer-Stiftung
 Flüchtlingssteam S. Wyss, Büren SO
 Fondation Alfred et Eugénie Baur, Genève
 Fondation Pierre Demaurex, St-Sulpice
 Gemeindeverwaltung Arlesheim
 Gemeinde Speicher, AR
 Institution de Bethanie
 Kirschner-Loeb-Stiftung, Zurich
 Lagrev Stiftung, Zurich
 Lippuner Energie- und Metallbautech AG, Grabs
 Lotteriefonds des Kantons Bern
 Marintri AG
 Otto Erich Heynau-Stiftung, Bâle
 Paul Schiller Stiftung
 Société de la Loterie de la Suisse Romande
 Stämpfli Verlag AG
 St. Anna Stiftung
 Stiftung Dr. Valentin Malamoud, Coire
 Stiftung Fredy und Hanna Neuburger-Lande
 Stiftung Temperatio
 The Wyss Foundation
 Von Duhn Stiftung
 Züger Frischkäse AG

Nos remerciements s'adressent en outre: au Secrétariat d'État aux migrations (SEM), Département fédéral de justice et police, Berne; à la Division Sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères, Berne; au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Genève.

Nous remercions le SEM pour la bonne collaboration, ainsi que pour le mandat de représentation des œuvres d'entraide lors des auditions sur les motifs d'asile, pour le mandat de coordination de la représentation juridique, ainsi que pour l'organisation de la représentation juridique au centre pilote de Zurich sur la procédure d'asile accélérée.

Nous rendons un hommage pudique et reconnaissant aux gens qui ont pensé à l'OSAR l'an passé en lui accordant un legs. Un grand remerciement également à celles et ceux qui ne souhaitent pas être cités nommément.



**ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS**

www.osar.ch

OSAR

Secrétariat central
Organisation suisse d'aide aux réfugiés
OSAR
Weyermannsstrasse 10
Case postale, CH-3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
CCP 30-1085-7
info@osar.ch

Antenne romande
Organisation suisse d'aide aux réfugiés
OSAR
Place Grand-St-Jean 1
CH-1003 Lausanne
Tél. 021 320 56 41
Fax 021 320 11 20
CCP 10-10000-5
info@osar.ch

Antenne tessinoise
Organizzazione svizzera aiuto ai rifugiati
OSAR c/o SOS Ticino
Via Dunant 2, CH-6830 Chiasso
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
CCP 69-7503-1
info@osar.ch

COMITÉ

Diana Rüegg, VSJF, Présidente
Isabelle Bindschedler, Caritas
Lukas Flückiger, Armée du Salut
Christine Heller, Amnesty International
Antoinette Killias, EPER
Kim Schweri, OSEO



**Votre don en
bonnes mains.**

MEMBRES

Amnesty International
Section suisse
Speichergasse 33
Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 307 22 22, Fax 031 307 22 33
Courriel: info@amnesty.ch

Caritas Suisse
Adligenswilerstrasse 15,
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 22 22, Fax 041 419 24 24
Courriel: info@caritas.ch

HEKS EPER
Entraide Protestante Suisse
Seminarstrasse 28
Case postale, 8042 Zurich
Tél. 044 360 88 00
Fax 044 360 88 01
Courriel: info@heks.ch

Œuvre suisse d'Entraide Ouvrière
Secrétariat national OSEO SAH SOS
Schwarztorstrasse 18, 3007 Berne
Tél. 031 380 14 01, Fax 031 380 64 65
Courriel: info@oseo-suisse.ch

**Quartier Général Territorial de l'Armée
du Salut**
Laupenstrasse 5, 3001 Berne
Tél. 031 388 05 91, Fax: 031 382 05 91
Courriel: info@armedusalut.ch

**Union Suisse des Comités d'Entraide
Juive**
Dreikönigstrasse 49
Case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 206 30 60, Fax 044 206 30 77
Courriel: info@vsjf.ch

ORGANISATIONS ASSOCIÉES

Christlicher Friedensdienst cfd
L'Aide aux réfugiés du Liechtenstein
La Croix-Rouge du Liechtenstein
La Croix-Rouge suisse CRS
Le Service Social International SSI



www.osar.ch
www.facebook.com/aideauxrefugies
www.twitter.com/aideauxrefugies
www.youtube.com/fluechtlingshilfe

Photo de couverture:
Projet «Familles d'accueil»: Habtom
et Raphael préparent le dîner pendant
que Sonia s'occupe du petit Georges. Le
couple cohabite avec Habtom, originaire
d'Érythrée, depuis décembre 2016 afin de
faciliter son intégration en Suisse.

© Isabelle Schönholzer

